Le Monopoly nouveau est cantonal : Uri et Glaris se vendent au prix fort dans le nouveau jeu capitaliste où l'on mise désormais sur les territoires cantonaux plutôt que sur les lieux de ville

Autor(en): **Jaggi, Yvette**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (2007)**

Heft 1751

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1024455

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le Monopoly nouveau est cantonal

Uri et Glaris se vendent au prix fort dans le nouveau jeu capitaliste où l'on mise désormais sur les territoires cantonaux plutôt que sur les lieux de ville

Yvette Jaggi (10 octobre 2007)

Bouleversement des valeurs. Le nouveau Monopoly suisse met le canton d'Uri à la 22e et meilleure case géographique, celle qu'occupait traditionnellement le très riche *Paradeplatz* de Zurich. Elle jouxte l'autre case la plus chère, où se retrouve désormais un autre canton de Suisse centrale, Glaris, au lieu de la place Saint-François de Lausanne, qui a effectivement perdu de son prestige d'antan.

En début de parcours, les plus modestes et avantageuses cases du fameux jeu immobilier, lancé en 1934 comme une parodie anticapitaliste, sont désormais occupées par les cantons les moins cotés, Soleure et Schaffhouse, qui remplacent de modestes espaces publics des villes de Coire et, justement, de Schaffhouse.

Quant aux cantons romands urbains, ils se situent dans les profondeurs du classement: Genève se retrouve 14e sur 22, Vaud 16e, Neuchâtel 20e. Seuls le Valais (6e) et le Jura (8e) tirent leur épingle du jeu – c'est le cas de le dire – à l'instar de plusieurs cantons montagnards ou périphériques.

Comment en est-on arrivé à ce curieux classement, de toute évidence établi selon des critères inconnus des statisticiens? Tout simplement par un de ces *"sondages popu"* à la mode, organisé sous la forme, dévoyée et manipulable à l'infini, du vote par Internet et par SMS. Un clic de souris, un appui sur *send*, et voilà une volonté valablement exprimée.

Or donc, en mars dernier, la filiale suisse de la société américaine Hasbro, productrice du Monopoly, a lancé *"la lutte des cantons"* pour les 22 places disponibles sur le carton de jeu – le Tessin italophone étant d'emblée hors concours. Une centaine de milliers de suffrages sont rentrés, au terme d'une campagne passablement agitée en Suisse alémanique où les médias régionaux, radios locales en tête, ont battu le rappel des *"citoyens"*. En Suisse centrale, en Argovie (3e) et dans les deux Bâle (4e), on a ouvertement exploité le réflexe anti-Zurich (10e) et autres richards environnants (Zoug classé 12e, Nidwald 15e ou Schwytz 19e).

Tel est le nouvel ordre ludique national proposé désormais aux amateurs de Monopoly et d'affaires non plus immobilières mais territoriales: les cantons alpins avant les urbains, la Suisse centrale plus chère que l'orientale et la romande, le Tessin aux confédérés absents.

Perspective analogue outre-Jura. Les Français votent jusqu'au mercredi 10 octobre pour désigner les villes qui, pour l'édition spéciale à paraître à l'occasion des élections municipales du printemps prochain, remplaceront les noms des rues, places et gares de Paris. Des indiscrétions (ciblées?) annoncent l'excellente position conquise par la cité de Montcuq, 1'150 habitants, chef-lieu de canton dans le Lot, rendue célèbre dans *Le Petit Rapporteur*, émission télévisée de Jacques Martin, récemment décédé... De quoi faire sursauter les défenseurs du *top eight* des villes françaises, de Dunkerque ou Perpignan à Metz ou Lens.

Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public
c/o Jacques Guyaz - bd de Grancy 8 - CH-1006 Lausanne - CCP 10-15527-9